



COMPTE RENDU DE L'AUDIOCONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE DU 24 MARS A 14 H

Configuration différente pour cette nouvelle conférence téléphonique avec la présence des représentants du personnel siégeant au CHS-CT.

Situation des effectifs :

Depuis le 23 mars, il y a moins de 50 agents en activité quotidienne pour un effectif global de 594 agents ce qui représente moins de 10 % des effectifs.

Le médecin de prévention est averti de tous les cas de coronavirus en lien avec la cellule Condition de Vie au Travail (CVT) de Versailles.

A l'heure actuelle, il y a 2 cas avérés et une vingtaine de suspicions.

Ces cas sont répartis sur l'ensemble des ESI de la DiSI et concernent pour la plupart les collègues de l'assistance.

Environ 30 agents sont en autorisation spéciale d'absence (ASA) car sont considérés comme des personnes vulnérables ou ayant des proches à risque et ces autorisations ont été validées par le médecin de prévention.

Près de 40 agents sont en arrêt maladie mais autre que le coronavirus.

150 parents ayant des enfants de moins de 16 ans qui les gardent chez eux ne sont pas tous en ASA.

200 télétravailleurs sur l'ensemble des missions prioritaires : exploitation, assistance, développement, intex.

EIFI :

La Direction Générale a précisé que la campagne DPR sera belle et bien lancée. Tous les établissements d'édition doivent travailler dans le respect des règles de distanciation. Un protocole de production commun sera mis en place avant ce lancement et sera communiqué aux organisations syndicales, au médecin de prévention et à l'inspecteur santé et sécurité au travail avant validation.

F.O-DGFIP se pose la question de savoir en quoi les DPR sont une mission prioritaire ?

En effet, quel est l'enjeu ? Entre la télédéclaration et le prélèvement à la source, est-il nécessaire de faire courir un risque à ces collègues dont l'âge moyen se situe entre 40 et 60 ans et qui constitue de ce fait une population menacée.

Télétravail :

Tous les collègues en situation de télétravail sont dotés à +de 99 % de pc portable et pour le 1 % restant, ils sont en ASA.

La Direction Générale a augmenté le débit des connexions suite aux problèmes rencontrés les semaines passées mais bon nombre de collègues rencontrent des déconnexions très fréquentes.

Le directeur a émis la possibilité de remise d'écrans pour les collègues ayant l'habitude de travailler avec 2 ou 3 écrans pour rendre le travail à domicile plus accommodant mais sans rentrer dans les détails.

Un recensement devrait être fait auprès des agents n'ayant pas de box chez eux afin de leur attribuer des clés 4G.

Il a été décidé, à l'unanimité des membres du personnel et de l'administration, de procéder à une audioconférence une fois par semaine.

Ainsi, la prochaine conférence téléphonique est prévue le mardi 31 mars à 14h.